

## Famille

### INFORMATIONS

#### PUBLIC CONCERNÉ

Notaires et collaborateurs

#### NIVEAU :

Pratique courante

#### DATES :

16 juin 2026

#### DURÉE :

1 jour(s) (7,0 heures)

#### FORMAT :

Présentiel

#### PRÉREQUIS :

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, de bonnes connaissances en droit patrimonial de la famille sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

#### MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

#### MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

#### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inaфон s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

#### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises

## Université du Notariat départementale de Loire Atlantique Univ-AT13 - [DPF008P] L'anticipation successorale dans un contexte international (aspects civils et fiscaux)

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser le rôle du notaire en présence d'une succession internationale.
- Maîtriser la fiscalité des successions internationales
- Connaître les outils d'anticipation successorale et autres stratégies et savoir les conseiller

### FORMATEURS



Madame Angélique DEVAUX

### CONTENU

#### LA TRANSMISSION SUCCESSORALE

##### Les dispositions a cause de mort

- Les dispositions testamentaires (validité en la forme ; exécution)
- Les pactes successoraux (définition ; validité en la forme ; validité au fond)
- Le cas particulier de la donation entre époux de biens à venir et de la donation partage
- La professio juris (conditions de forme, domaine de la loi applicable, dispositions transitoires)

##### La fiscalité des successions internationales

- La territorialité (domicile/résidence)
- L'imputation de l'impôt étranger
- Les conventions fiscales internationales
- Le traitement de la double imposition (taux effectif et imputation)

#### LA TRANSMISSION DES BIENS « HORS LIBÉRALITÉS »

##### Les transmissions liées au décès

- Le contrat d'assurance-vie
- La tontine
- Le trust

##### Les transmissions liées au mariage

- Le changement de loi applicable au régime matrimonial
- Le changement de régime matrimonial

au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

**REMISE D'UNE ATTESTATION**

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation